Envoyé en préfecture le 09/01/2026
Reçu en préfecture le 09/01/2026
Publié le
ID : 056-215600560-20251211-20251211006B-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE D'EVRIGUET

SEANCE du 11 DECEMBRE 2025

Nombre de membres du Conseil Municipal : 11

En exercice : 11
Présents : 8
Votants : 8

L'an deux mil vingt-cinq le onze décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi à la mairie, sous la présidence de Mme Sophie COUTANT, Maire.

Etaient présents : Sophie COUTANT, Olivier FLAGEUL, Jean-Claude GUILLEMOT, Lucien BRET, Jean-Claude CORVAISIER, Christine EON, Jean-Claude PINÇON, Laurence CESMAT.
Étaient absents : Vanessa HOUSSA, Nicolas POUSSIN, Michèle URVOY.

Date de convocation :
04 décembre 2025

Secrétaire de séance : Olivier FLAGEUL

6/ SUBVENTION ECOLE

Mme le maire expose au conseil municipal qu'elle a reçu 1 demande de subvention pour des voyages scolaires ayant eu lieu en 2025 de la part du Collège Sainte-Anne de la Trinité Porhoët.

Après discussion le conseil municipal décide d'octroyer 60 € par enfants soit 120 € pour les 2. Les sommes seront versées à l'établissement scolaire.

Pour copie conforme.
Fait et délibéré à Evriguet
Le 11 décembre 2025
Le Maire,

MAIRIE D'EVRIGUET (Morbihan)